



ASSOCIATION DES SCLERODERMIQUES DE FRANCE

Association reconnue comme établissement d'Utilité Publique (JO 20.01.2004) – Agrément de santé (JO 5.07.2017)
Siège social : Chez Claude Ginoux - Résidence "Les Terres de Bourgogne" - 34 36 rue des Montardoins – 89000 AUXERRE
Standard 0820 620 615 – Siret : 444 319 750 00030
Internet : <http://www.association-sclerodermie.fr> courriel : info@association-sclerodermie.fr

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUELEMENT D'ADHESION POUR L'ANNEE 2018

Je veux aider l'association des Sclérodermiques de France (ASF) dans son action et être régulièrement informé(e) de ses activités.

Pour cela, j'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association en versant la cotisation annuelle qui a été fixée à **35 euros**, par l'Assemblée Générale des adhérents, au titre de **l'année 2018**. Extraits du Règlement Intérieur : ... La cotisation, pour les anciens membres, doit être versée avant le 31 Mars L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Les cotisations des nouveaux membres, reçues du 1^{er} janvier au 30 septembre, comptent toujours pour l'année sociale en cours. Les cotisations des nouveaux membres, reçues du 1^{er} octobre au 31 décembre, sont valables pour l'année sociale suivante.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour le montant de votre règlement.

Veuillez trouver ma participation, sous la forme d'un chèque bancaire, postal, ou par virement bancaire établi à l'ordre de **l'A.S.F.**

Merci de cocher la case correspondante et de compléter :

- Cotisation simple de **35 euros** avec le Petit Journal inclus :
- **Je souhaite recevoir le Petit Journal au format papier**
 - **Je souhaite recevoir le Petit Journal par mail (format PDF en lecture électronique).**
- Cotisation, plus un don de **20 euros**, soit un total de **55 euros**
- Cotisation, plus un don de euros, soit un total de euros
- Je ne désire pas cotiser, mais j'adresse un don de euros.
- Je ne veux pas recevoir le Petit Journal

Ecrivez (de façon lisible s.v.p) :

NOM **Prénom**

Adresse

Code postal **Ville**

Téléphone fixe : **Portable**

Adresse mail @

(Indispensable pour l'accès au site internet de l'ASF).

Date

Signature

Bulletin et règlement **à l'ordre de l'A.S.F.**, une fois remplis et signés, sont à faire parvenir, à :

ASSOCIATION DES SCLERODERMIQUES DE FRANCE
Christian DAMON – Trésorier – 136 rue des Mouises – 45130 BACCON
Tél. : 0820 620 615

Si vous souhaitez faire un virement bancaire, sachez que des frais à la source et à l'arrivée sont prélevés par les banques, ce qui diminue d'autant votre don. Vous pouvez nous contacter directement. Merci de votre compréhension.